

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **04 JUIL. 2024**

portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal des élections en date du 6 décembre 2023,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

Section Forêts et filière bois

M. Hamed DALY-HASSEN

Section Alimentation humaine

M. Douglas RUTLEDGE

Section Economie et politique

M. Jerzy PLEWA

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **04 JUIL. 2024**

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,



Marc FESNEAU